



AGENCE FRANÇAISE
DE SÉCURITÉ SANITAIRE
DES ALIMENTS

Afssa – dossier N°2010521
Dossier rattaché N° 2000466

Maisons-Alfort, le 26 octobre 2007

AVIS

**de l'Agence française de sécurité sanitaire des aliments
relatif à la demande de mise à jour de la composition intégrale
de la préparation phytopharmaceutique
POLARIX EV, n° intrant 2010521**

LA DIRECTRICE GENERALE

L'Agence française de sécurité sanitaire des aliments (Afssa) a accusé réception le 25/09/2007 d'un dossier, déposé initialement à la Direction Générale de l'Alimentation par COMPO France, relatif à la demande de mise à jour de la composition intégrale de la préparation POLARIX EV.

Considérant que cette préparation est déclarée identique au produit de référence TALSTAR S, dont l'autorisation de mise sur le marché, n°2000466, est en cours de validité ;

L'Afssa émet un avis favorable à la demande de mise à jour de la composition intégrale de la préparation POLARIX EV, présentée par COMPO France.

En application de l'article R.253-17 du code rural, l'AFSSA recommande que toute décision d'autorisation de mise sur le marché de produits phytopharmaceutiques soit assortie de l'obligation, pour son détenteur, de lui fournir annuellement les données chiffrées précises sur les quantités de produit mises sur le marché en France et que ces données, qui fourniraient des éléments utiles à toute évaluation ultérieure de ce produit, soient transmises à l'Afssa.

Pascale BRIAND